

## CONCOURS A BCPST - SESSION 2019

### ADMISSION

---

## RAPPORT DE L'ÉPREUVE ORALE DE GÉOGRAPHIE

Pour la session 2019 du concours, le jury tient à féliciter les candidats qui ont su privilégier une approche géographique pour étudier la carte topographique qui leur était soumise (majoritairement au 1/25 000 mais aussi au 1/50 000) assortie des 2 à 3 documents complémentaires tels que photographies, statistiques, cartes thématiques .... Le jury a été particulièrement sensible aux exposés argumentés et construits, fondés sur une problématique réfléchie en lien avec le sujet où l'argumentation est omniprésente. Si des connaissances solides et appuyées sur des exemples spatialisés sont indispensables pour traiter convenablement les sujets posés, il faut veiller à ne pas limiter ce travail à une simple énumération de lieux sur la carte. Le jury est également attaché à la qualité de l'expression française. Les prestations satisfaisant à l'ensemble de ces exigences ont reçu la note maximale.

De nombreuses prestations témoignent du sérieux et de l'application avec lesquels les candidats se sont préparés à cette épreuve et du professionnalisme dont ont fait preuve leurs préparateurs. Cependant, afin de contribuer à la hausse du niveau général des candidats, le jury souhaite revenir sur les attendus de l'épreuve afin de corriger des problèmes récurrents et de combler des lacunes, parfois étonnamment répétitives, des exposés.

### **La durée de l'exposé initial des candidats**

La durée de l'exposé est de 20 minutes. Les prestations très courtes, d'une durée inférieure à 5 minutes, ont été très peu nombreuses cette année ce dont le jury se félicite. En revanche, il convient une nouvelle fois de rappeler que la durée de 20 minutes est une durée maximale qui n'est pas impérative. De nombreux candidats tentent d'atteindre à toute force les 20 minutes alors même qu'ils n'ont pas matière à le faire au prix d'un délayage et de répétitions qui les pénalisent le plus souvent (émergence de contradictions, disparition de la démarche argumentative ...).

### **Un sujet et un corpus documentaire dont la carte topographique est le document principal**

Il convient de rappeler que l'exercice consiste à réaliser le commentaire d'une carte topographique au 1/25 000 ou au 1/50 000 en orientant ce commentaire en fonction du sujet proposé et des documents d'accompagnement destinés à l'éclairer. Plusieurs écueils sont à éviter. Certains candidats ne prennent pas la peine de lire le libellé du sujet et d'en définir les termes faute de méthode ou éprouvent des difficultés à bien cerner ce sujet. Les termes du sujet passent alors au second plan quand ils ne sont pas totalement évacués du commentaire. Il s'en suit alors des commentaires fondés sur la seule carte topographique. Les sujets relatifs aux paysages et au peuplement, mots dont les définitions semblent particulièrement poser problèmes au candidat, sont tout particulièrement concernés. Le jury rappelle que cette analyse nécessite de réfléchir au sens général de celui-ci plutôt que d'expliquer par le menu chacun des termes du sujet sans les mettre en relation. Le libellé doit orienter la lecture de la carte et délimiter le champ d'analyse.

Certains candidats ne prennent pas la peine d'analyser et d'exploiter pleinement les

documents annexes qui permettent d'expliciter des problématiques essentielles du sujet à traiter afin de les mettre en rapport avec des espaces précis figurant sur la carte. Les sujets posés sont tous en rapport avec les problématiques contemporaines des espaces ruraux, qu'il s'agisse de la mutation des systèmes productifs agricoles, de la frange rural / urbain, des espaces périurbains, des aménagements paysagers, des transformations des structures agraires, des pratiques et aménagements touristiques...Les problématiques environnementales, les aires et mesures de protection ainsi que les dynamiques de peuplement sont des axes d'étude à ne pas négliger.

Cinq ans après la réforme, les candidats doivent s'attacher à maîtriser ces pratiques. Les meilleures prestations orales sont celles qui cherchent véritablement à analyser la carte, à l'interpréter pour expliciter les sujets proposés et qui ne se contentent pas d'une démarche descriptive énumérant les différents éléments visibles sur la carte et/ou résumant les principaux apports des documents.

### **Une analyse problématisée et argumentée**

De manière générale, les candidats s'efforcent de hiérarchiser et de classer les informations et suivent un plan, qu'ils ne prennent pourtant pas toujours le temps d'énoncer clairement en introduction. Le jury regrette cependant que trop peu d'entre eux parviennent à dégager une problématique spécifique adaptée au sujet et un déroulé qui lui réponde. Le jury est conscient de la difficulté de l'élaboration d'une problématique et d'un plan approprié avec un temps de préparation de 45 minutes. Cependant, il convient de faire preuve de lucidité et de discernement en évitant d'adopter des plans stéréotypés censés répondre à tous les sujets. Il convient de proposer une démarche inductive organisée autour des enjeux du sujet posé et des problématiques révélées par l'ensemble documentaire.

Le jury rappelle aux candidats que l'existence d'activités différenciées ou la coprésence de plusieurs acteurs sur un même territoire ne sont pas systématiquement porteuses de conflits et que, dans ces conditions, une troisième partie consacrée aux conflits ne s'impose pas nécessairement comme l'avaient déjà souligné les rapports du jury 2016 et 2018.

Le jury rappelle également que le commentaire ne doit à aucun moment consister en une fastidieuse énumération des éléments présents sur la carte et en particulier des équipements touristiques ou de loisirs pour les cartes Top 25 (centres équestres, plages, campings ...).

### **Usage de l'atlas et de la carte géologique**

Les candidats disposent d'un atlas pendant toute la durée de la préparation et durant l'épreuve orale. Le jury déplore que certains candidats arrivent devant leur examinateur sans être à même de localiser convenablement le territoire cartographié tant d'un point de vue administratif que géographique. L'atlas constitue une aide majeure afin de caractériser les climats, paysages et autres activités agricoles dominantes des régions concernées. La carte géologique au 1/1 000 000 fournit des informations utiles quant à la nature du substrat géologique. Son utilisation ne doit pas se limiter à dater l'espace en lien avec le sujet posé mais surtout à mettre en rapport une période géologique avec une structure géomorphologique et des formes de relief adaptées ou non à la structure concernée. C'est un travail de préparation minutieux tout au long de l'année, permettant d'éviter les contresens, et de mettre en rapport des formes de mise en valeur avec les espaces concernés.

Par ailleurs, la maîtrise du nom des nouvelles régions, qui n'apparaissent pas dans l'atlas est souhaitable. Pour autant, il est inutile de consacrer plusieurs minutes du commentaire à la localisation administrative du territoire cartographié, de même que de rappeler l'ancien nom de la région concernée.

Cependant, à l'inverse, les informations délivrées par l'atlas ne doivent pas se substituer au

commentaire de la carte ou prendre le dessus sur les informations délivrées par la carte (le candidat ne doit pas évoquer un paysage agricole de bocage s'il n'en identifie pas sur sa carte même si l'atlas précise que la carte se localise dans une région traditionnelle de bocage).

## **Présentation et usage des documents d'accompagnement**

Le jury rappelle que la présentation des documents d'accompagnement est indispensable. Si la plupart des candidats se plie à cette pratique dans son introduction, cette présentation ne dépasse pas, bien souvent, le stade de la simple énumération. L'attente du jury porte sur la capacité à identifier correctement les sources et à identifier et reformuler l'information géographique contenue dans les documents en la mettant en lien avec le sujet. Il ne faut surtout pas se contenter de commenter les documents, au contraire, il faut les interpréter. Pour cela, il faut en tirer des tendances, évolutions, enjeux qu'il faut ensuite mettre en rapport avec des notions, concepts, mots-clés afin d'être le plus explicite possible. Le jury déplore également que de trop nombreux candidats méconnaissent certains types de documents notamment ceux issus du RGA, des SCOT, des PLU et des PPR bien que les rapports antérieurs aient déjà pointé cette déficience à plusieurs reprises. Une approche critique, contextualisée et spatialisée de ces derniers est donc à privilégier en veillant bien à justifier l'ensemble de ces analyses. Les membres du jury ont à de trop nombreuses reprises entendu parler de documents engagés ou à l'inverse de documents neutres sans aucune justification de la part des candidats.

De même, des termes et des expressions courantes dans les documents de l'INSEE et du RGA, sont méconnus ou confondus (surface toujours en herbe, vache allaitante, unité de travail annuel, campagne à économie présentielle, etc.). De manière générale, si nous incitons les candidats à avoir une lecture critique des documents, il faut que celle-ci soit constructive : il n'est ainsi pas nécessaire de critiquer le découpage des cartes topographiques, ni de s'offusquer que les données du RGA datent de 2010...

## **Présentation, lecture et interprétation de la carte**

Savoir lire et interpréter la carte nécessite de décrire les paysages des territoires cartographiés, ce qui pose encore des problèmes à un nombre non négligeable de candidats. Nous recommandons aux candidats de se forger une culture des paysages ruraux et des formes traditionnelles et contemporaines de mise en valeur afin de les associer comme il se doit. Mais, c'est aussi savoir expliquer ce qu'on observe par la recherche de causalités en veillant à ne pas sombrer dans le déterminisme et en essayant de plaquer des connaissances sur des espaces inadaptés (ainsi un effet de foehn ne s'applique qu'à des massifs montagneux). Les candidats doivent aussi veiller à conserver une logique chronologique dans l'aménagement de l'espace (les villages ne se sont pas implantés postérieurement aux zones de grands cultures). Cette capacité d'analyse nécessite aussi la maîtrise chronologique des grandes étapes de la transformation du monde rural comme la révolution productiviste, des grandes politiques d'aménagement touristiques comme la Mission Racine et plus globalement des grandes réformes de la PAC.

Par ailleurs, il convient de rappeler aux candidats de manier la toponymie avec mesure et discernement. Le jury constate encore que l'utilisation qui en est faite est souvent abusive et à mauvais escient (Le toponyme *moulin* ne signifie pas l'existence d'une zone emblavée aujourd'hui, le toponyme vieux loup ne signifie pas qu'il existe un conflit contemporain suite à la réintroduction du prédateur ...).

De même, le jury regrette les allusions répétées aux « châteaux d'eau », aux « stations d'épuration » et aux « moulins » qui, trop souvent donnent lieu à des analyses infondées et/ou

cocasses (les "châteaux d'eau" ne sont pas des marqueurs de la mise en place d'une irrigation, la présence d'une "station d'épuration" ne constitue pas un marqueur d'une agriculture intensive ...).

Enfin, la maîtrise des abréviations usuelles utilisées par l'IGN est indispensable afin d'éviter des confusions malvenues.

Faut-il réaliser un schéma de l'occupation de l'espace ? Ce n'est pas indispensable mais l'exercice peut présenter une réelle plus-value pour les candidats, à condition de respecter les règles élémentaires de la sémiologie graphique. A savoir, proposer une légende cohérente et significative accompagnée d'une représentation cartographique significative.

### **La maîtrise de connaissances disciplinaires et d'un vocabulaire approprié comme base de l'analyse**

Si nombre de candidats maîtrisent de mieux en mieux le vocabulaire descriptif du commentaire de cartes, cette maîtrise reste cependant encore très inégale. Ainsi, la connaissance des formes physiques a, semble-t-il, progressé, en particulier celle de la caractérisation des espaces montagnards comme le soulignait déjà le rapport 2018, mais aussi des formes littorales (côte d'accumulation, côte d'érosion, côte à lagunes ...). Des confusions continuent à persister quant au vocabulaire topographique de base : plaine, plateau, versant, talus, encaissement ...

Trop fréquemment, des candidats connaissent les définitions des formes de relief sans pour autant être en mesure de les identifier sur la carte.

En revanche, les connaissances en biogéographies et en agronomie, sont souvent très superficielles. De trop nombreux candidats restent perplexes voire mutiques quand on leur demande de définir ce qu'est un marais, d'expliquer ce que mange un bovin ou de citer une essence de pin. A ce titre, les forêts sont très souvent mal analysées alors qu'elles sont présentes sur la très grande majorité des cartes sous des formes variées. Il est indispensable que les candidats connaissent les statuts de forêts (privées, domaniales ...), les essences d'arbres différentes selon les lieux et les altitudes (en ne se limitant pas à la dualité feuillus/résineux), l'utilisation faite du bois ... C'est une composante majeure de la vie rurale qui est très souvent mal interprétée. C'est un défaut maintes fois constaté dans les exposés des candidats.

Les formes d'occupation de l'espace et de mise en valeur liées à l'étalement urbain ne sont pas toujours maîtrisées. Nous conseillons aux candidats d'illustrer clairement les formes des villages (village-rue, village-tas ...), les formes de la périurbanisation, les diverses composantes et moteurs de l'étalement urbain. La lecture des densités, de la trame de peuplement, des formes visibles des activités socio-économiques doit être encore améliorée.

Trop souvent les candidats s'attachent à la description des manifestations spatiales sans évoquer les processus de changement ou de modification d'un espace. Il est à noter que les paysages ruraux actuels ne sont pas seulement le résultat d'une construction historique. Ils sont surtout animés par des acteurs locaux qui contribuent à remodeler l'espace au quotidien. La lecture des documents d'accompagnement où figurent des informations de nature statistique (OTEX, superficies cultivées, nombre d'exploitations, etc...) doit être approfondie pour ne commettre d'erreurs ou d'impairs. Il est souhaitable que les candidats se familiarisent avec des ordres de grandeur afin de mettre en perspective leurs propos. Sans devenir des spécialistes de la production agricole, il serait intéressant de justifier ses propos par une connaissance des rendements en céréales, en vin, production laitière ... c'est un travail fastidieux qui permet toutefois d'optimiser sa présentation orale.

Dans le détail, plusieurs points peuvent être travaillés. Tout d'abord, la lecture des documents de planification (PLU, SCOT, chartes d'aménagement, fiches-actions, PPR, etc.) pourrait

gagner en clarté en apprenant à distinguer dans la légende ce qui relève du diagnostic, des objectifs et des actions d'aménagement.

D'autre part, la lecture des réseaux de transports conduit trop souvent à des erreurs d'interprétation sur les situations d'enclavement et les potentiels de desserte. Il serait pertinent de distinguer les pôles et les axes de transport afin d'établir une mise en réseau des lieux et des situations d'intégration plus ou moins importante pouvant entraîner des formes de recomposition spatiale. De même, si les PNR et PN sont des organismes désormais connus, des confusions persistent sur le tracé des périmètres (zones d'adhésion, cœur, réserve intégrale), et surtout ils sont rarement vus comme des outils d'aménagement du territoire dont les types d'action contribuent au changement rural.

Les commentaires concernant le tourisme doivent gagner en finesse et en mesure. De manière générale, le tourisme est fréquemment survalorisé et parfois confondu avec le loisir et son évocation se limite trop souvent à une fastidieuse énumération des équipements représentés sur la carte.

Enfin, soulignons que la maîtrise de la langue et le choix des mots sont essentiels. Trop de barbarismes sont à déplorer. Le jury ne saurait également que trop conseiller la révision des règles de conjugaison élémentaires. Il convient pour finir de rappeler aux candidats de lire correctement les noms propres sur la carte mise à leur disposition.

## **L'entretien**

L'exposé est suivi d'un entretien d'une durée incompressible de 10 minutes. Quel que soit le ressenti des candidats quant à leur prestation, le jury ne saurait trop recommander à ceux-ci de rester mobilisés pour cette seconde phase de la présentation orale déterminante pour l'évaluation. Il convient de rappeler que les questions du jury n'ont pas pour objectif de piéger les candidats mais de réorienter la réflexion dans les cas où le sujet a été mal saisi, de corriger certaines erreurs de compléter certains points, de vérifier les connaissances et d'approfondir la réflexion. Fatalisme, déconcentration et mutisme doivent être combattus. Ouverture au dialogue, bon sens et présence d'esprit sont à rechercher.

Les membres du jury remercient les préparateurs et les candidats pour les prestations entendues, très souvent de grande qualité. Ils réitèrent leur souhait que la nature de l'épreuve permette de saisir pleinement les complémentarités entre la géographie – discipline traitant de la dimension spatialisée d'enjeux naturalistes et sociaux – et les sciences du vivant, composante justement majoritaire du concours.